Ollioules, le 13 Décembre 2011

MAIRIE D'OLLIOULES

83191

VILLE ET MÉTIERS D'ART

Villes et Villages Fleuris

LE MAIRE D'OLLIOULES,

à *Monsieur Patrick AMATO, Président*
CAP/ PPRIF PROPRIETAIRES
CHEZ MME BEATRICE BASTIDE
L'ANCIENNE MENTE
83680 LA GARDE-FREINET

SECRETARIAT DES ADJOINTS
☏ 04 94.30.41.06

Références à rappeler pour toute réponse :
Nos Réf. RB/CB/AFD201102016
C.A. N°: A 2011010038

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier le 23 novembre 2011 et vous en remercie.

Je vous confirme, par la présente, que je n'ai pas, à ce jour, été informé du travail fait par la D.D.T.M. et la Préfecture dans le cadre de l'élaboration des P.P.R.I.F. dans le département du Var.

Bien sûr, après une lecture attentive du document joint à votre lettre, je suis inquiet des conséquences générées par la mise en place d'un tel schéma qui rajouterait des contraintes supplémentaires et surtout mettrait en cause les droits à construire reconnus dans les P.O.S. ou les P.L.U., avec, et c'est un corollaire hélas récurrent, des aménagements lourds qui incomberont aux collectivités locales concernées.

J'ai évoqué ce dossier avec mon Groupe Majoritaire lors de notre réunion hebdomadaire le lundi 12 décembre 2011 et je vais, par courrier, demander des explications à Monsieur le Préfet, notamment en ce qui concerne l'absence de concertation préalable même si effectivement le C.C.T.P. évoque de futurs comités de pilotage et des visites de terrain.

Vous remerciant pour les renseignements transmis,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

Le Maire

MAIRIE D'OLLIOULES (Var)

Robert BENEVENTI